

MARCHE-COURSE OCTOBRE ROSE

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

REGLEMENT

Art.1 : **Octobre Rose** (Marche-Course) est une manifestation organisée par le Nancy Athlétisme Métropole dans le centre-ville de Nancy.

Art.2 : L'inscription de 14 euros (+ frais de gestion) comprend : le tee shirt rose (dans la limite de 8 000 pièces), les animations, l'échauffement collectif, le ravitaillement à l'arrivée et pour chaque inscription le Nancy Athlétisme Métropole s'engage à reverser 6 euros pour la lutte contre le cancer du sein.

Art.3 : L'événement est ouvert aux femmes et aux hommes.

Art.4 : Il n'est pas demandé de certificat médical car l'évènement « Octobre Rose » n'est pas une compétition et il n'y aura pas de classement.

Art.5 : Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police individuelle « Accident ». Il est expressément indiqué que les inscrits (es) participeront sous leur propre responsabilité.

Art.6 : Les participants (es) s'engagent à respecter le code de la route et les consignes données par l'organisateur et les signaleurs qui veilleront au respect de ces règles pour la sécurité de l'organisation. Les bicyclettes, les rollers, ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

Les participantes avec poussette doivent la priorité aux autres concurrentes.

Art.7 : Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site Chronopro.net et aucune inscription ne se fera le jour de la manifestation. Pour les groupes supérieurs à 10 personnes, elles se feront via l'adresse mail suivante : lquatre@orange.fr au tarif de 14€ + 1€ de frais de gestion.

Art.8 : Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas d'annulation de l'épreuve sur requête de l'autorité administrative, les frais d'engagements seront remboursés, avec une déduction de 3 euros liés aux frais engagés par l'organisation.

Art.9 : L'accès et la participation à la manifestation sont autorisés aux personnes à handicap à la condition que ceux-ci puissent effectuer le parcours sans gêne, ni risque particulier pour eux-mêmes ou pour les autres participantes (départ différé).

Art.10 : Chaque participant (e) autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image et sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement.

Art.11 : Horaires de la Marche-Course Octobre rose 2024 : dimanche 13 octobre devant l'Hémicycle du Palais du Gouverneur avec l'arrivée Place Carrière **Echauffement collectif à 10 heures 15 et départ de la Marche - Course à 10 heures 30**

Art.12 : Retrait des tee shirts : Salle Chepfer à l'Hôtel de ville de Nancy :

Le vendredi 11 octobre de 12 heures à 19 heures et

le samedi 12 octobre de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30

Possibilité de s'inscrire sur place **uniquement le vendredi et le samedi** au retrait des **maillots avec une majoration d'1 euro.**

Attention pas de distribution de tee shirt et d'inscription le dimanche 13 octobre.